

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE ECRITE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Irène Frei-Premet relative à la communication du service de l'environnement à la population

---

Renens, le 6 février 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2016, Mme la Conseillère communale Irène Frei-Premet a déposé une interpellation concernant la communication du service de l'environnement à la population.

La Municipalité et plus spécifiquement le service Gestion urbaine-Développement durable sont sensibles aux arguments des signataires de l'interpellation.

Comme relevé, de nombreuses actions sont faites au quotidien pour améliorer la richesse et la diversité tant végétale qu'animale sur le territoire communal. Cette sensibilité est le fait d'une certaine perception du développement durable dans le sens large du terme. Le service Gestion urbaine-Développement durable y est quotidiennement confronté et des mesures sont prises, sans pour autant être communiquées à large échelle.

Cependant, des communications ciblées ont été réalisées telle que la brochure "La biodiversité au fil du chemin des sens", qui décrit explicitement l'entretien des différentes pelouses et autres prairies fleuries. On peut également citer la brochure "L'arbre, citoyen renanais" ou encore les cours de fauchage manuel des prairies fleuries.

De plus, des panneaux d'information ont été posés près de l'étang du parc de Broye expliquant sa renaturation ou encore à proximité de la mare aux grenouilles des Biondes. A noter, également, la Semaine européenne du développement durable dont une journée a été consacrée à la biodiversité dans le parc Carl Sauter.

Plus largement, le Service a communiqué sur les 12 mesures mises en place pour l'amélioration de la propreté en Ville de Renens par une conférence de presse appuyée d'affiches à l'effigie de ses collaborateurs et du nouveau slogan "Respecte Renens". Un film intitulé "12 mois avec le service Environnement-Maintenance" a également mis en avant tous les travaux effectués annuellement.

Ainsi, la Municipalité répond, comme suit, aux différentes questions qui lui ont été posées.

1. "J'aimerais savoir si la Municipalité a un projet de communication sur ce genre de thèmes et si oui quel est-il ?"

La Municipalité communique régulièrement sur des thèmes écologiques au travers des différents outils à sa disposition tels que le Carrefour Info, le site internet, sa page Facebook ou encore les journaux locaux.

2. "Dans le cas contraire, est-ce qu'elle estimerait adéquat de développer cet outil ?"

La Municipalité et le service concerné proposent de s'attacher les services d'une agence de communication spécialisée dans le développement durable et la biodiversité afin de pouvoir élaborer un concept de communication et sensibiliser plus largement la population renanaise aux différentes mesures mises en place sur son territoire.

C'est dans un concept contemporain, ludique, intergénérationnel et évolutif que cette offre va être dirigée afin de répondre par l'affirmative aux signataires de l'interpellation.

—

Par la présente, la Municipalité considère avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Irène Frei-Premet, déposée au Conseil communal en date du 15 décembre 2016, relative à la communication du service de l'environnement à la population.

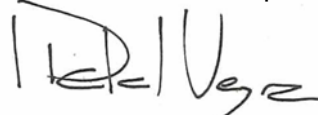
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



Jean-François CLEMENT

Le Secrétaire municipal:



Michel VEYRE